

## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 30 AVRIL 2024 – Séance ouverte à 19h03**

L'an deux mil dix vingt-quatre et le dix-neuf mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, le 23 avril 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie.

Etaient présents : MM. CHIABOT C, DIAZ F, DORIS P, GOBBO Y, JACOLIN S, LEMERCIER J, MASNADA C, MEDAVIT G, SIONNET H,  
Mmes CHATELAIN ML, DORIS N, MARTIN C.

Etaient excusés : MM. BESSON C, GRITTI C et Mme USAL C.

Mme Catherine MARTIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

---

### **IDENTIFICATION DES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAENR) SUR LA COMMUNE DE SAINT PIERRE DE MESSAGE**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le projet des ZAEnR qui a déjà été évoqué à plusieurs reprises en Conseil et rapporte que la concertation de la population n'a eu aucun retour.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas proposer de zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes sur son territoire.

### **MODIFICATION DES STATUTS DE GRENOBLE-ALPES METROPOLE**

Monsieur le Maire expose au membre du Conseil Municipal les statuts et compétences actuels de Grenoble-Alpes Métropole associés au petit cycle et grand cycle de l'eau : l'eau potable, l'assainissement, les eaux pluviales, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI). En revanche, elle n'est pas compétente pour le suivi des eaux souterraines mais souhaite les acquérir.

Le Conseil Municipal décide à la majorité de s'abstenir sur ce transfert de compétence.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Information sur les coûts des travaux du columbarium et de la rénovation des fenêtres avec les subventions.
- Bilan rapide sur le rendez-vous avec le Conseiller aux décideurs locaux pour l'analyse financière de la commune.
- Demande d'aide financière de la Distillerie AMBIX (Vizille) pour sa mise aux normes acceptée au Conseil.

**SEANCE CLOTUREE A 20H08**

